



LACAUNE

TERRITOIRE DE NATURE

Atelier de projet Urbain et Architectural

EN QUELQUES MOTS...



« Chanceux, voilà le mot qui me vient à l'esprit quand je pense à tout ce que les étudiants de l'école d'architecture de Toulouse, nous ont présenté. Je suis très heureux que Lacaune les Bains ait été choisie, car ce travail nous sera très utile pour définir demain le projet urbain de la commune. Certains aménagements proposés nous paraissent aujourd'hui évidents... même si les projets proposés, qui s'étendent au-delà du centre ville, sont fort ambitieux. Ce qui est certain, c'est que ces étudiants, très brillants et très bien encadrés par leurs professeurs, nous ont proposé des solutions simples, efficaces, fonctionnelles, à un coût raisonnable pour embellir et mettre en valeur la ville, organiser les circulations... On sent qu'ils se sont vraiment impliqués dans le projet et mis à la place de nos habitants ou visiteurs.

«Lacaune dans 10 ans» mobilise toute l'équipe municipale. Le travail fait par les étudiants va nous aider à construire une vision d'ensemble et une progression dans nos actions.

Nous allons pouvoir changer notre positionnement, avoir une logique dans nos projets plutôt que de faire du « coup par coup ».

Je les remercie tous chaleureusement de ce très beau travail, ils ont dépassé nos attentes ! »

Robert BOUSQUET,
Maire de Lacaune



Daniel VIAELLE,
Président du Parc naturel régional
du Haut-Languedoc.

Michel CASTAN,
Président du comité de suivi du Plan
Climat Energie Territorial du Parc.



« Grâce à un partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA de Toulouse), nous avons développé cet atelier « d'urbanisme durable » depuis 3 ans. Il associe les étudiants, leurs enseignants, les collectivités locales concernées, les institutions autour d'un territoire et ses enjeux d'avenir.

Cet atelier de travail permet d'apporter une réponse innovante et pédagogique, d'offrir des outils de réflexion riches pour les élus et de sensibiliser une nouvelle génération de professionnels.

Cette année, 21 étudiants se sont immergés dans le territoire de Lacaune. Ils ont analysé son fonctionnement, ses atouts et ses faiblesses et en ont tiré des scénarii d'aménagement qui permettront aux élus de faire avancer le débat sur les façons d'aménager. Ce travail vient bousculer les idées reçues et initie des échanges fructueux au sein des élus et de la population. »

Monique REYRE,
Directrice de l'école d'architecture de
Toulouse



« L'École d'Architecture de Toulouse forme les architectes de demain par une pédagogie de projet par le projet, mettant les étudiants au contact des territoires, de leurs acteurs et de leur population.

Dans le cadre du partenariat développé avec le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, la commune de Lacaune a proposé aux étudiants de master I un espace de réflexion riche et libre sur lequel exercer leur analyse et leur regard, proposer et produire des projets architecturaux, urbains et paysagers, incroyablement variés.

Présentés aux élus et à la population, ces travaux d'étudiants proposent aux acteurs locaux un regard neuf et inventif, propice à l'émergence de projets enrichissant mutuellement la pédagogie et l'évolution partagée du territoire. Ce partenariat gagnant gagnant mérite de s'inscrire dans la durée sur d'autres territoires d'étude et de projet, qu'enseignants et étudiants sont impatients d'expérimenter. »

« L'atelier Territoire de Nature est né d'une opportunité, la proposition du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (PNRHL) d'une collaboration avec notre école sur des territoires en questionnement, et d'une nécessité, la sensibilisation des étudiants de Master à l'immense champ d'investigations que constituent ces territoires ruraux, éloignés des métropoles et trop isolés des réflexions dont bénéficient par ailleurs d'autres territoires bien mieux dotés.

L'atelier se déroule sur le second semestre de Master M1. Il s'agit d'un atelier de projet dont l'enseignement associe pleinement projet d'urbanisme et projet architectural. L'objectif pédagogique poursuivi consiste à donner aux étudiants la pleine mesure des multiples échelles du territoire et la capacité de penser leur projet architectural dans une logique de fabrication de l'espace public.

Le partenariat de notre école avec le PNRHL permet d'élargir le champ pédagogique de cet enseignement à une véritable expérience de mise en situation professionnelle, sur un territoire identifié, en relation directe avec ses élus, les services de la collectivité et un certain nombre d'autres acteurs réunis au sein d'un comité de pilotage, pour terminer sur une présentation de leurs travaux, par les étudiants, aux habitants de la commune. Mais, très clairement, le travail des étudiants n'a pas vocation à remplacer celui des professionnels, bien au contraire. Un engagement réciproque est passé en amont de notre atelier, par lequel la collectivité s'engage à s'appuyer sur ces travaux pour concrétiser une commande de qualité en direction de professionnels qualifiés.

Après Brassac, puis Saint-Amans-Soult, les deux années précédentes, c'est Lacaune qui a accueilli notre atelier cette année**. Le contexte singulier de ce territoire de montagne et les questionnements et projets de la collectivité ont très rapidement permis d'élaborer un cahier des charges de l'atelier, très complet sur les deux dimensions de notre enseignement, auxquelles nous avons adjoint une approche de la programmation urbaine et architecturale en nous appuyant sur le projet de la collectivité de réaliser dans les années à venir un centre culturel. L'importante implication du Maire et de son équipe a, d'emblée, entraîné celle des étudiants, sans aucune exception. Et le résultat, de l'avis général, a été largement à la hauteur de nos diverses attentes.

Cette publication, élaborée par les étudiants de l'atelier, a vocation à permettre un aperçu de cette riche expérience, et, en toute modestie, à donner à d'autres l'envie de plus et mieux réfléchir au devenir de leur territoire.»

* équipe enseignante : Louis Canizarès, Chantal Canut et Gérard Fresquet

** février à juin 2015

Louis CANIZARÈS,
Urbaniste, architecte,
Enseignant à l'ENSA de
Toulouse, responsable de
l'atelier Territoire de Nature *





DIAGNOSTIC

SOCIAL

La montagne qui travaille, c'est l'industrie de la salaison mais c'est aussi de nombreux équipements et services qui forment un riche bassin d'emploi.

La commune de Lacaune regroupe 2552 habitants. La population Lacaunaise rassemble toutes les classes d'âge malgré une légère sous-représentation des moins de 15 ans (pas de lycée) au profit des aînés (EPADH).

La vie du village est très animée, notamment grâce à un milieu associatif très développé permettant le brassage et l'échange inter-générationnel.



Carte des équipements

EDUCATIFS ■ CULTURELS ■ SPORTIFS ■ RELIGIEUX ■ SANTE



Employés
13,6%



Ouvriers
20,9%



Retraités
35,6%



Maisons individuelles
77,6%

ENVIRONNEMENT

Située entre 800 et 850 mètres d'altitude dans la vallée du Gijou, Lacaune possède une topographie en forme de cuvette qui est à l'origine d'un micro-climat montagnard plus froid qu'aux alentours. Son patrimoine naturel est riche. Les forêts de feuillus et les espaces ouverts et semi-ouverts abritent une grande biodiversité. De nombreuses ressources naturelles sont présentes dans la commune : terres agricoles, carrières, eau, géothermie, énergie éolienne, bois de construction et bois énergie. Des atouts incontestables, notamment pour le développement d'énergies alternatives, et pour un plus grand respect de l'environnement sur ces territoires.

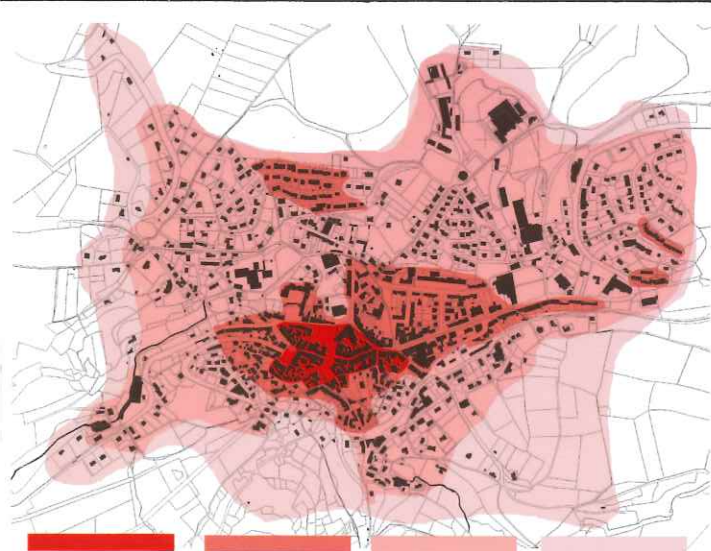


AGRICULTURE ■ CARRIÈRES ■ EAU ET GÉOTHERMIE ■ ÉNERGIE ÉOLIENNE ■ BOIS DE CONSTRUCTION ET BOIS ÉNERGIE



Forêt Hauts plateaux ■ Espace agricole Bocages ■ Etendue du village Equipements majeurs ■ Espace agricole Bocages ■ Forêt Ressources naturelles, biodiversité

■ PAYSAGES URBANISÉS Centre Bourg entre 800m et 850m ■ PAYSAGES AGRICOLES Bocages entre 750m et 950m ■ PAYSAGES NATURELS Forêts de feuillus et résineux entre 950m et 1000m



Centre ancien

Centre élargi

Étalement urbaines

Diffus



Emprise des secteurs



Densité moyenne de la ville



Une densité localisée

L'architecture locale est largement influencée par son environnement



MORPHOLOGIE

La topographie de Lacaune a fortement marqué son développement. Sa partie la plus basse abrite le centre ancien, de forte densité avec des bâtiments montant jusqu'à trois niveaux. Ce centre perd des habitants au profit de la périphérie.

Plus on monte sur les hauteurs, plus les habitations sont dispersées. Du petit immeuble du centre ancien on passe à la maison en lanière jusqu'à la maison pavillonnaire en périphérie. L'étalement urbain de la commune est relativement important et menace les espaces naturels et agricoles. La dispersion des logements ne favorise pas les modes de transports doux et est moins économe en énergie. Une leçon à retenir pour la planification future.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'architecture de Lacaune est adaptée au climat et à la topographie et tire ses matériaux de construction de ses ressources naturelles locales. Les bâtiments sont caractérisés par leurs façades blanches. L'ardoise apparaît en revêtement de façade et de toiture contre les vents et la pluie.

Le patrimoine architectural, très riche, est concentré dans le centre ancien du village. Il comprend des bâtiments historiques, mais aussi, des architectures contemporaines (la mairie) qui pourraient contribuer à forger la nouvelle identité du bourg.

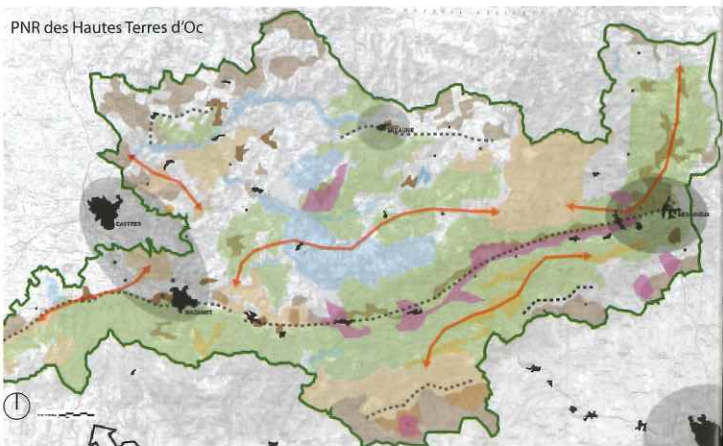


DIAGNOSTIC

GOUVERNANCE

La commune de Lacaune regroupe 2552 habitants. La communauté de communes des Monts de Lacaune regroupe 11 communes et assure le développement du territoire par une gestion commune des projets. Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) des Hautes Terres d'Oc regroupe 4 communautés de communes, soit 38 communes. La mise en place d'un SCOT va assurer une cohérence inter-territoires, planifiant les grandes orientations d'aménagement en termes de transport, habitat, mobilité etc. Les missions du Parc Naturel Régional se situent à la croisée des enjeux paysagers et environnementaux et du développement économique du territoire.

PNR des Hautes Terres d'Oc



PETR des Hautes Terres d'Oc

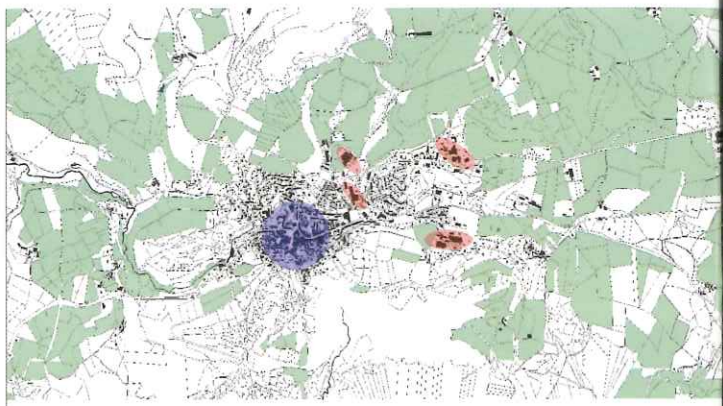
Potentialités des territoires intégrer la totalité des qualités paysagères, culturelles patrimoniales, économiques:

Grandes orientations:

- Zone de déprise agricole
- Rétablir les connexions: préservation et continuité des milieux ouverts
- Interface agriculture forêt: gérer la couture entre les milieux, favoriser l'agro-foresterie et le développement de l'interface agriculture-forêt par les agriculteurs.

ÉCONOMIE

A Lacaune la population est majoritairement active et l'économie y est principalement industrielle. Mais Lacaune est également un pôle d'activité important dans l'administration publique, les actions sociales et le commerce. L'agriculture occupe une grande partie du territoire, mais les agriculteurs ne représentent que 3,5% de la population. Ce bassin d'emploi important attire des travailleurs des communes voisines et la situation géographique de la commune est particulièrement favorable aux échanges.



Part des actifs travaillant dans chaque secteur :



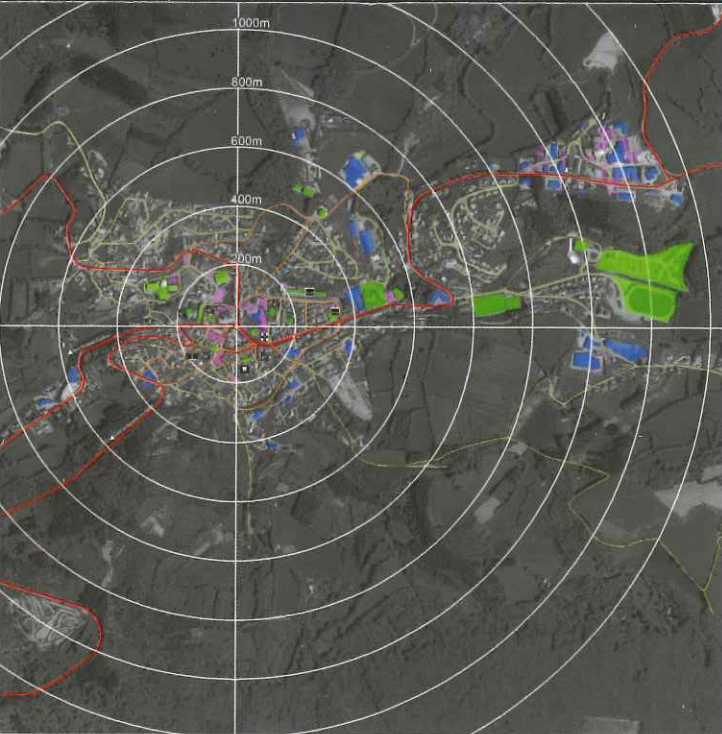
agriculture : 3,5 %



industrie : 41,1 %



services : 55,4 %

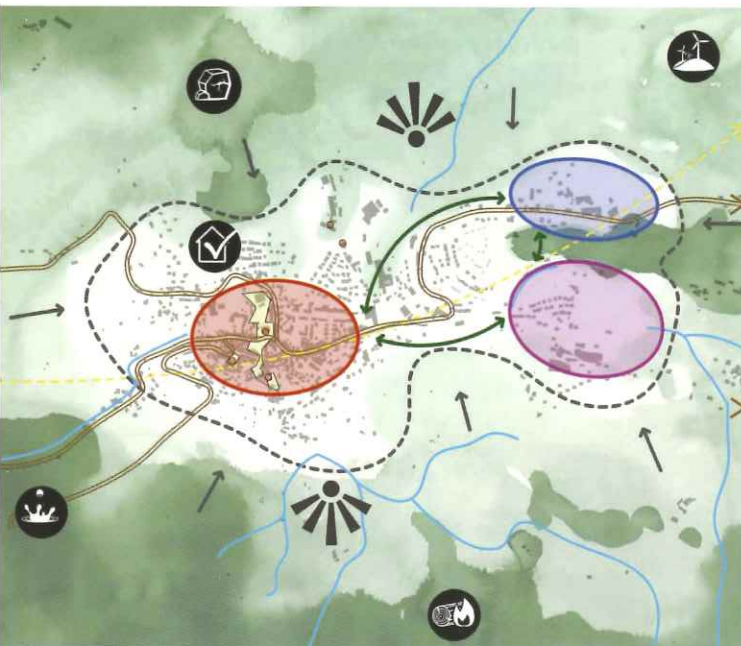


MOBILITÉ

Aujourd'hui la mobilité est un enjeu majeur de nos cités. Un enjeu économique et social important, permettant la bonne circulation des personnes et des biens, mais aussi, un enjeu écologique fort. Le grand atout de Lacaune en termes de mobilité reste sa taille humaine. La proximité y est une qualité, et pourrait permettre de développer des modes de déplacements doux tels que le vélo ou la marche comme alternative au tout voiture. Notre travail consistera donc à réorganiser les flux par le dessin de l'espace public afin de favoriser ces modes de déplacements, et d'améliorer la qualité de vie.

ENJEUX

- 1- *Consolider la qualité du paysage et valoriser ses points de vue.*
- 2- *Tisser des connexions et favoriser un meilleur partage de l'espace public.*
- 3- *Penser les espaces publics autour des équipements pour favoriser les échanges.*
- 4- *Rénover les logements du centre ancien pour limiter l'étalement urbain.*
- 5- *Renforcer l'identité de Lacaune.*
- 6- *Privilégier les ressources naturelles locales.*

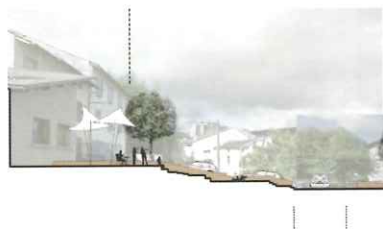


PROJET URBAIN

1- CONSOLIDER LA QUALITÉ DU PAYSAGE ET VALORISER SES POINTS DE VUE

FAIRE DU PAYSAGE UN ÉLÉMENT D'IDENTITÉ IMPORTANT DE L'ESPACE URBAIN

Aménagement de la place René Escande et de la place de la Vierge, où le paysage vient donner toute sa dimension à l'espace public. Promenade, vues et terroirs (spécialités locales).



CADRER DES ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE PAR DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS

Aménagement du belvédère du réservoir, espace public de quartier, ouverture sur le paysage et espace de halte marquant le début du sentier de randonnée menant vers le mont des écus.



TIRER PARTI DE LA TOPOGRAPHIE POUR RÉVÉLER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DU SITE

CHEMIN DE PROMENADE

CONNEXIONS TRANSVERSALES

VOIE VERTE

CENTRE ANCIEN



AMÉLIORER LES MOBILITÉS ET RELIER
LES DIFFÉRENTS PÔLES AU CENTRE
BOURG

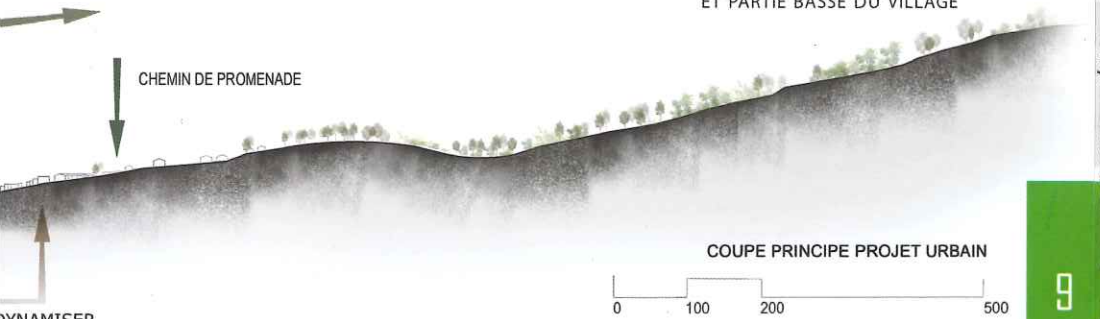
2- TISSER DES CONNEXIONS ET FAVORISER UN MEILLEUR PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC ET PRO-
POSER DES ALTERNATIVES AU TOUT
VOITURE

Aménagement du centre bourg, avec le développement de parcours pié-
tons et vélos sur certains axes majeurs.
Travail sur les déplacements et sur la qualité des espaces urbains du centre
bourg en réduisant la place de la voiture, et en mettant en valeur les monu-
ments et les équipements.



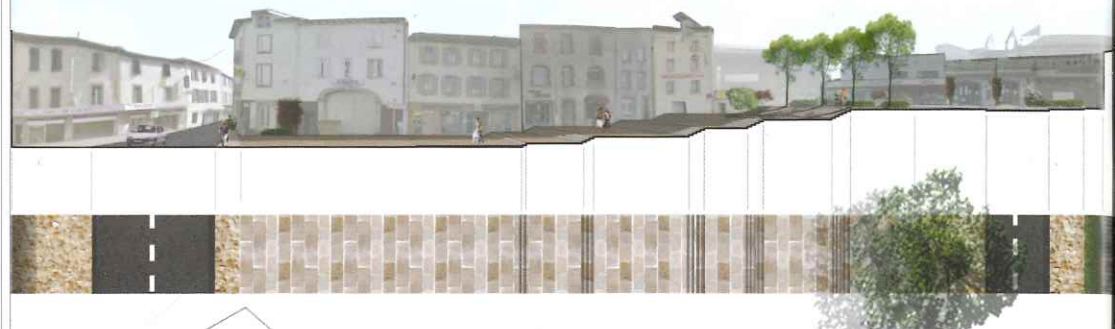
CRÉER DES LIAISONS ENTRE PARTIE HAUTE
ET PARTIE BASSE DU VILLAGE



3- PENSER LES ESPACES PUBLICS AUTOUR DES ÉQUIPEMENTS POUR FAVORISER LES ÉCHANGES

METTRE EN VALEUR LES ÉQUIPEMENTS PAR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Aménagement de la place de la mairie en gradins pour favoriser une continuité visuelle entre partie haute et partie basse, et mettre en valeur la mairie. Les parkings ont été déplacés au profit d'espaces aménagés pour les piétons.



COMPOSER LES ESPACES PUBLICS COMME DES LIEUX D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

Aménagement de la partie supérieure de la place de la Vierge. L'espace public est ici traité en parties piétonnières, ainsi qu'en divers aménagements favorisant la rencontre et l'échange, avec notamment un petit square et une aire de jeu pour enfant.



Espace végétal

Espace animal

Stationnement



Banc en pierre

Espace park

Espace Pique-nique



Démarche BIMBY dans les zones pavillonnaires

Tissu pavillonnaire actuel

Surface moyenne de la parcelle **600m²**

Surface moyenne de l'emprise au sol de l'habitat **100m²**

Démarche BIMBY

Surface moyenne de l'emprise au sol de la nouvelle habitation **90 m²**

Nombre de parcelles densifiables **~500**

Part du tissu densifié pour couvrir les besoins de la commune **1%**

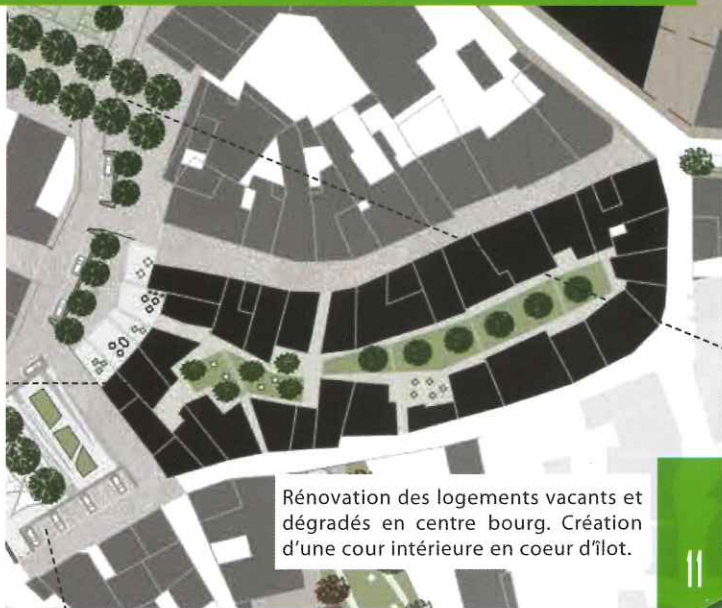
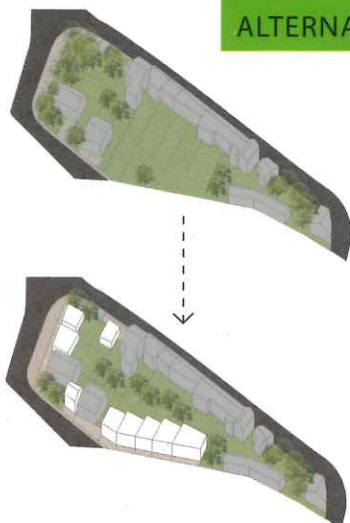
→ **5 nouveaux logements/an**
→ **100 nouveaux logements en 20 ans**



Densifier les interstices urbains par des opérations de BIMBY (*Build in My Back Yard, construire au fond de mon jardin*)
Recoudre les tissus urbains, et proposer une alternative à l'étalement urbain.



4- RÉNOVER LES LOGEMENTS DU CENTRE ET OFFRIR DES ALTERNATIVES À L'HABITAT PAVILLONNAIRE



Densification du centre bourg à l'échelle de l'îlot. Investir les dents creuses au niveau des îlots existants.

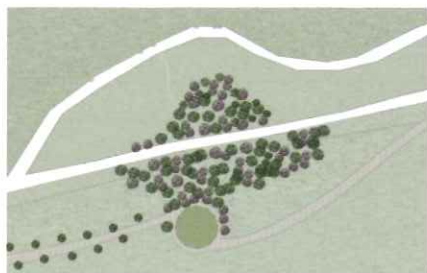
Rénovation des logements vacants et dégradés en centre bourg. Création d'une cour intérieure en coeur d'îlot.



PROJET URBAIN



Valoriser les monuments marquants du village par des aménagements adaptés.
Menhir, château des Calmels, tour des Calmels, église...
Ci-dessous, un exemple d'aménagement pour le site du menhir, promenade,
pique nique et aire de repos et de stationnement.

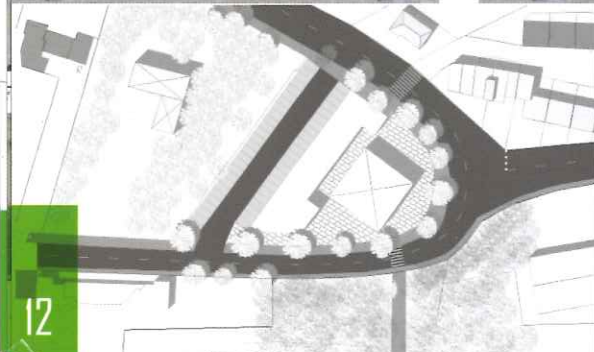


5- RENFORCER L'IDENTITÉ DE LACAUNE

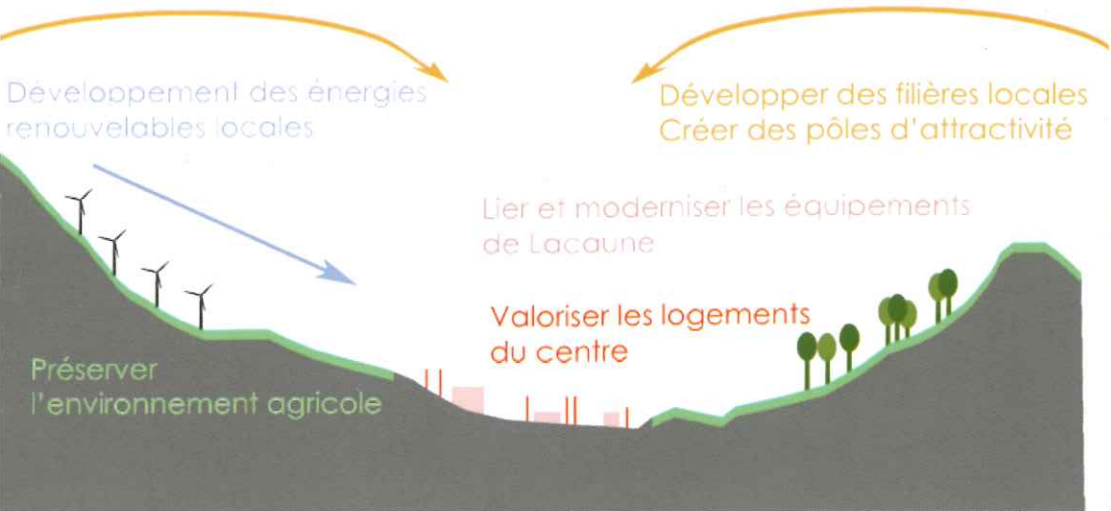
Requalifier les entrées de villes, notamment par des lieux de rencontre et d'échange tels que des halles, pouvant à la fois servir à la promotion des produits régionaux et à organiser diverses activités et fêtes, contribuant au dynamisme de la vie du village.



Favoriser l'usage des matériaux locaux pour la réalisation des projets urbains et architecturaux sur Lacaune.



6- PRIVILÉGIER LES RESSOURCES NATURELLES ET LOCALES

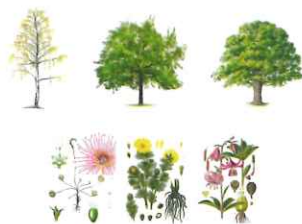
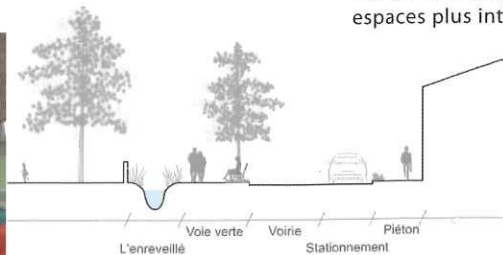


Promouvoir les matériaux et conserver des emplois et savoir faire dans la région.

Remise en surface des cours d'eau canalisés afin de favoriser la biodiversité, d'améliorer les parcours piétons et de diminuer les risques d'inondation.

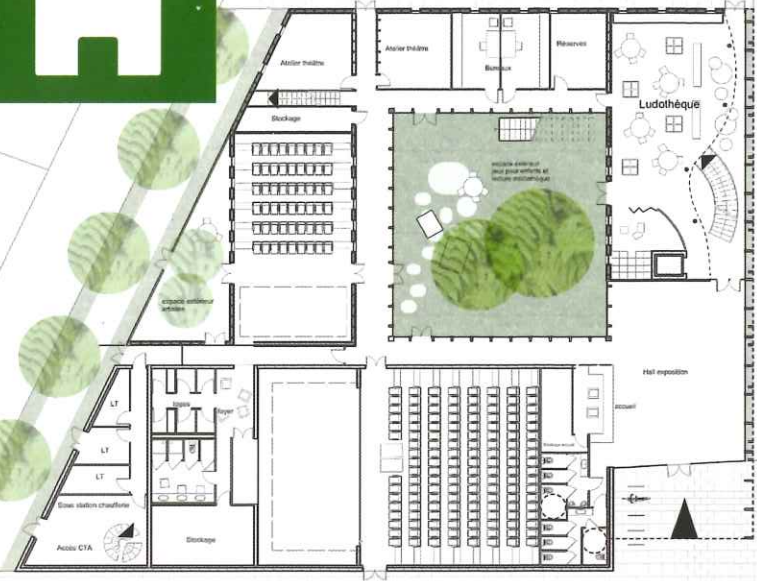
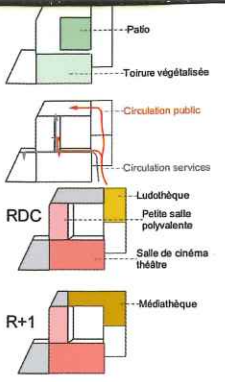
Respect et valorisation des espèces végétales locales. Recommandations particulières pour les essences de bouleau, de chêne pédonculé et de hêtre.

Pour l'aménagement des jardins
Les arbres comme ci-contre, les arbres à fût haut serviront à structurer l'espace, et les arbres à fût bas et à la couronne fournie délimiteront des espaces plus intimes.

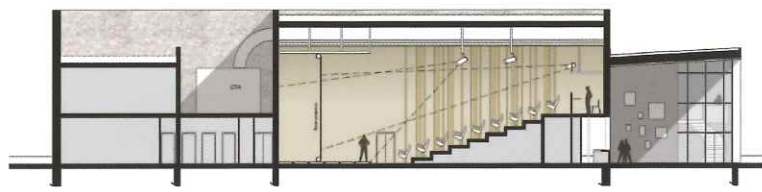
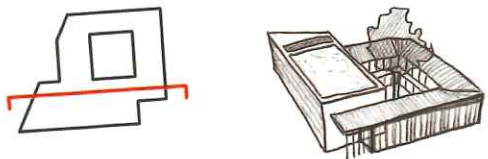




PROJET ARCHITECTURAL



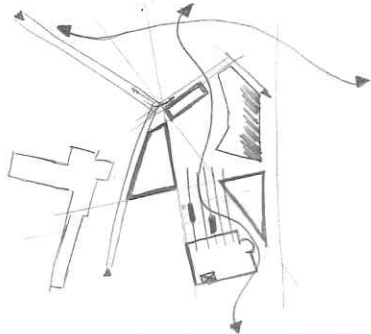
UN ÉQUIPEMENT



UN PROGRAMME MIXTE: MÉDIATHÈQUE ET SALLES DE SPECTACLE



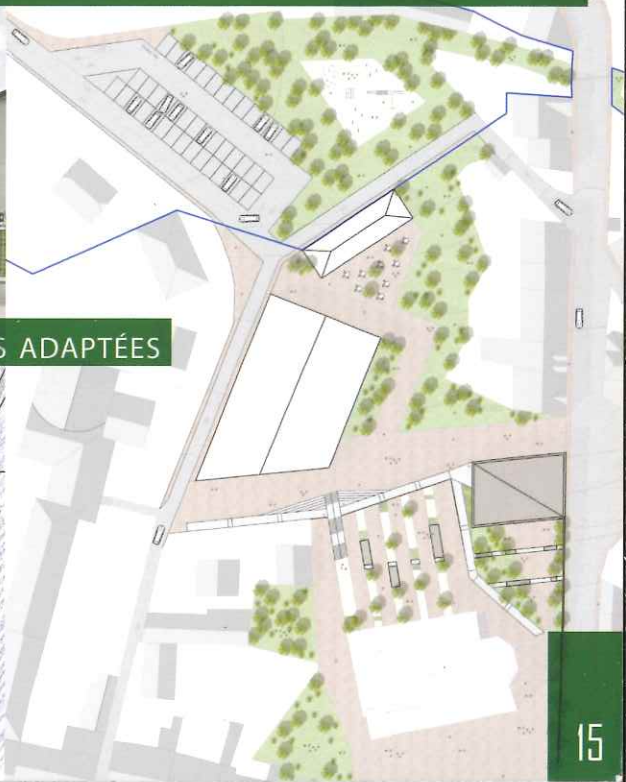
DE MULTIPLES IMPLANTATIONS POSSIBLES SUR LE SITE DE LA BALME



CULTUREL MOTEUR DU PROJET URBAIN



UNE RELATION FORTE ENTRE L'ÉQUIPEMENT ET L'ESPACE PUBLIC



DES RÉPONSES ARCHITECTURALES ADAPTÉES





Immersion de 3 jours dans le site de Lacaune. Hébergement au château des Calmels. Mars 2015

Visite de centres culturels et de salles de spectacle dans l'Hérault. Mai 2015

Présentation publique des travaux au comité de pilotage et aux habitants de Lacaune. Affichage devant la mairie. Juin 2015



Sur la photo, les étudiants de l'atelier, Joanne BELLEVILLE, Yasmine BEN ABDALLAH, Laila BÖSENBERG, Youcef BOUSDIRA, Flora CHARMEAU, Carole CHILOT, Camille COURTINE, Mélodie DALY, Vincent FERRER, Anthony GONCALVES, Sophie HOUT, Clémentine LABORDERIE, Leslie LACHAUD, Pauline PESTRE, Jihane REBIAI, Maiwen ROUDAUT, Alexia SIMONELLA, Zulema TANCO LOPEZ, Alexia VASSEUR, Julia VINETA MANE, Malak ZIZI, ainsi que Robert BOUSQUET maire de Lacaune, Armelle VIALA son adjointe, Elsa ACHARD et Frédéric PEREIRA du PNR, Nelly JERRIGE du CAUE du Tarn, Sylvie PAILLARD de l'ENSA de Toulouse, et les trois enseignants Louis CANIZARES, Chantal CANUT, et Gérard FRESQUET.

Comité de pilotage:
Parc naturel régional du Haut Languedoc (PNRHL): Elsa ACHARD et Frédéric PEREIRA, Direction départementale des Territoires du Tarn (DDT81): Patrick VIGNON et Claude SEBE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement du Tarn (CAUE81): Nelly JERRIGE, Communauté de communes des Monts de Lacaune, ADEME, DREAL, PETR Hautes Terres d'Oc, Commune voisine: La Salvetat sur Agout (Mme MARTINEZ), Architectes DPLG locaux: Mme LAURICHESSE et M. SABATIER, Association locale: IDRR (M. GUILLON).

Retour d'expérience
Cette expérience a été pour nous tous extrêmement enrichissante. C'était une chance pour les étudiants que nous sommes de concevoir un projet urbain et architectural en conditions réelles, et d'échanger avec le maire de Lacaune ainsi qu'avec l'ensemble du comité de pilotage à propos de l'avenir de ce territoire. Nous espérons ainsi que nos propositions auront participé à faire avancer le débat, à consolider certaines idées, et pourquoi pas à en faire émerger d'autres. Pour la confiance qu'ils nous ont accordée, et l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé, nous les remercions vivement!

Publication: Louis CANIZARÉS Responsable, Youcef BOUSDIRA Coordinateur, assisté de: Joanne BELLEVILLE, Flora CHARMEAU, Vincent FERRER, Jihane REBIAI, Maiwen ROUDAUT, Malak ZIZI.

Communication / Presse: Radio Lacaune, La Dépêche du Midi, Le Tarn Libre.
Réseaux sociaux: Page Facebook Lacaune territoire de nature, Leslie LACHAUD.